

5.

MARCHE EN AVANT

POURQUOI ?

Pour **éviter les contaminations croisées** entre les animaux lors des soins qui leur sont prodigués.
Pour une mise en oeuvre dans l'espace et dans le temps.

QUI ?

- Les vétérinaires quel que soit leur statut.
- Les ASV et l'ensemble du personnel y compris les stagiaires.

QUAND ?

Lors des actes médicaux ; ce qui suppose de :

- Programmer ces actes selon une **chronologie précise** : commencer par les actes a priori sans risques ou à risques faibles pour terminer par ceux qui sont sources de contamination;
- Exécuter si possible les actes contaminants dans un **espace dédié** permettant d'engager ensuite un processus de nettoyage et de désinfection adapté.
- **Organiser la circulation des personnels** du secteur le plus propre vers le secteur à risques.

AVEC QUOI ?

- Des **locaux** conçus et gérés selon le principe de la « marche en avant »;
- Des **tenues changées après tout acte** susceptible de transmettre des pathogènes;
- Du **matériel** adapté, correctement nettoyé et désinfecté.

COMMENT ?

AVANT tout acte,

- ▶ **Choisir le local ou la zone adapté(e) à la nature de l'acte.**
- ▶ Choisir un local ou une zone offrant une **nettoyabilité** adaptée à l'acte.
- ▶ Mettre en oeuvre des règles d'hygiène convenant à chaque situation.
- ▶ Réunir et préparer tout le matériel nécessaire pour ne pas avoir à se déplacer.

PENDANT l'acte:

- ▶ Porter **une tenue adéquate et des gants** afin de protéger les soignants et les animaux soignés des contaminations ultérieures.
- ▶ Veiller à l'hygiène **des mains et à la disponibilité de gants jetables à volonté.**
- ▶ **Ne pas se déplacer du secteur souillé vers un secteur propre.**

APRÈS l'acte :

- Changer de tenue ou jeter la tenue et les gants jetables.
- **Se laver les mains - rejoindre le local propre.**
- Revêtir une tenue propre.



PIÈGES ET ERREURS



- Se fier par défaut à une tenue « apparemment propre ».
- Manipuler des objets susceptibles d'être contaminés (faute d'asepsie, interruption des soins par un acte banal) pendant et après l'acte.
- S'interrompre sans précaution pour effectuer un acte banal : répondre au téléphone, signer un document, une ordonnance, échanger une poignée de mains, ouvrir ou fermer une porte...
- Se déplacer dans un autre local pour ramener du matériel manquant.
- Oublier de se laver les mains en fin d'acte, ne pas l'exiger des personnels et du détenteur de l'animal si risques avérés.
- Ne pas procéder au nettoyage et à la désinfection immédiatement après l'acte.
- Ne pas nettoyer le petit matériel d'examen (stéthoscope, thermomètre, garrots, otoscopes, tondeuses etc.).
- Ne pas nettoyer les poignées de portes, les téléphones ; claviers et autres objets du quotidien.
- Ne pas veiller à la propreté des flacons de médicaments entamés ou de désinfectants sur les paillasses.
- Ne pas disposer de poubelles adaptées aux déchets de soins.